



DOSSIER SPÉCIAL PSGOUV2



Un gouvernement engagé
pour le bien-être des
populations

Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



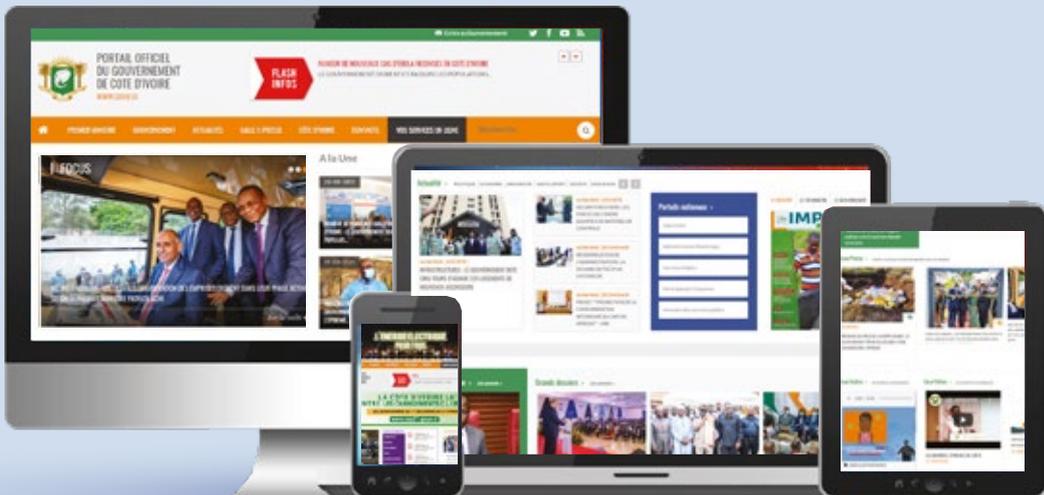
gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS



www.gouv.ci





Patrick ACHI,
Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara a pris un engagement auprès des Ivoiriens et l'a traduit dans son programme, à savoir « Une Côte d'Ivoire Solidaire »

Le contrat social qui découle de cet engagement porte sur l'amélioration substantielle des conditions de vie des populations, à travers la réalisation de projets concrets qui se traduiront en termes de consolidation des indicateurs sociaux de notre pays.

Ainsi, en 2030, le Produit Intérieur Brut par tête doit doubler, le taux de pauvreté doit être ramené à moins de 20% contre 39,45% en 2018. Toutes les populations vivantes en Côte d'Ivoire auront accès à l'électricité, à l'eau potable et à des services de santé de qualité. L'accès à l'emploi et l'entrepreneuriat doivent être une réalité pour davantage de jeunes. Nos mères et nos sœurs doivent vivre dans un pays où leurs contributions à la dynamique économique et au bien-être social sont à la hauteur de leur immense potentiel. Notre pays doit être un endroit où il fait bon vivre, où l'on vit mieux.

Ces engagements n'étaient pas seulement des promesses de campagne, mais la traduction d'une conviction profonde qui amène le Gouvernement, sous la haute orientation de Son Excellence Monsieur le Président de la République, à adopter une phase 2 du Programme Social du Gouvernement, afin de produire plus de résultats.

Le PSGouv 2 entend donc être ce véhicule par lequel le Gouvernement renforcera son efficacité dans le domaine social et confirmera aux yeux de la population, des Partenaires Techniques et Financiers et de la société civile, sa capacité à concevoir, à gérer et à rendre compte de projets ciblés avec des résultats qui impactent la vie de nos concitoyens.

Le PSGouv 2 s'articule autour de cinq (05) axes, définis sur la base des besoins qui ont émergé des diagnostics conduits dans le cadre des consultations régionales pendant l'élaboration du PND 2021-2025 et de l'expérience de la première phase du programme conduit sur la période 2019-2020.

Toutes les actions sont cohérentes avec les six (06) piliers du Plan National de Développement dont au moins trois (03) consacrent la problématique du social comme une priorité du Gouvernement.

Cette seconde phase s'inscrit dans la continuité de la première, en maintenant le principe de dire ce qui doit être fait, faire ce qui est dit et diffuser ce qui est fait. Ce triptyque, caractéristique de la gouvernance moderne et de la transparence, constitue au-delà d'un leitmotiv, des éléments fondamentaux qui vont guider l'action du Gouvernement au cours des cinq (05) années à venir.

Dans ce sens, des aménagements ont été apportés pour renforcer davantage le suivi-évaluation du PSGouv avec notamment, la mise en place d'un secrétariat technique permanent qui intégrera dans ses missions, des vérifications sur le terrain, des enquêtes d'opinion et des études d'impact, afin d'intégrer l'auto-évaluation au principe de résultats, socle du PSGouv.

Dans ce deuxième Programme, le Gouvernement continuera de faire des rapports réguliers aux populations et de mettre à la disposition de tous, la documentation sur les acquis ainsi que les défis à intégrer pour améliorer davantage les objectifs recherchés.

J'invite la coordination générale et les équipes techniques, à déployer tous les efforts, afin de maintenir cet instrument de développement à la disposition des populations, comme une référence en matière de capacité à délivrer des résultats et à rendre compte, comme le prescrivent les principes de bonne gouvernance auxquels nous attachons du prix.

ABONNEZ-VOUS EN 2 ÉTAPES AU STATUT WHATSAPP DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE



Étape 1

Enregistrez le (+225) 07 87 36 36 36
sous le nom « **Gouv Infos** »

Étape 2

Envoyez le message « **Gouv Infos** »
sur le numéro Whatsapp
(+225) 07 87 36 36 36

Et c'est parti pour ne rien rater
de l'actualité gouvernementale !



+225 07 87 36 36 36

Mis en place dans le cadre du renforcement de la dimension sociale de la politique du Président de la République pour accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités, le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) devrait contribuer à ramener l'indice ivoirien de pauvreté de 39,4% en 2018 à environ 35% à son terme, le 31 décembre 2020.

Ainsi, quelque peu fragilisé par la situation économique complexe, doublée des défis sociaux dûs à la crise engendrée par la COVID-19, le PSGouv 2019-2020 a pu réaliser d'importants résultats, notamment l'électrification de 1 841 localités, reprofiler 27 557 km de routes en terre, offrir 1 121 932 kits d'accouchement et 120 981 kits de césariennes, effectuer des transferts monétaires trimestriels directs de 36 000 FCFA à 227 000 ménages en 2020, créer 121 410 opportunités pour les jeunes, etc.

Par ailleurs, la crise engendrée par la COVID-19 a exacerbé les fragilités et créé de nouveaux besoins qu'il convient d'adresser avec beaucoup plus de vigueur pour une relance économique forte et soutenue.

En outre, des défis nouveaux sont apparus dans la région ouest africaine, avec l'accentuation des problèmes sécuritaires et leurs corollaires de désorganisation des systèmes de production et de commercialisation des biens et services. Il en résulte des conséquences sociales importantes, qui affectent négativement les populations, notamment les plus fragiles.

Ce contexte de crises multiformes et de relance économique post COVID-19, commande qu'une attention particulière et continue soit accordée à la problématique du social afin de maintenir le train de réduction de la pauvreté entamé entre 2012 et 2019. C'est pourquoi, la vision « Côte d'Ivoire 2030 » et le PND 2021-2025, ont fait de cette problématique, un axe central d'intervention. Une telle démarche stratégique justifie les instructions de Monsieur le Premier Ministre à son Cabinet, à l'effet de préparer en liaison avec les Ministères concernés, un nouveau programme social du Gouvernement, pour la période 2022-2024.

Le PSGouv 2022-2024 vise à consolider les acquis du PSGouv 2019-2020, à travers la poursuite de la réduction des inégalités et de la pauvreté, en mettant à la disposition des populations les infrastructures et services indispensables pour satisfaire les besoins sociaux de base.

Ce programme doit permettre au Gouvernement d'atteindre certaines cibles majeures, qui découlent du programme « Côte d'Ivoire Solidaire ».

Pour ce faire, les objectifs spécifiques dans chaque domaine y sont bien définis, avec des indicateurs objectivement vérifiables et une spatialisation des réalisations par Districts, Régions, Départements et Sous-Préfectures.



LES AXES STRATEGIQUES



Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord



Amélioration des conditions d'études au primaire, au secondaire et au supérieur



Amélioration des conditions de vie des ménages



Insertion professionnelle des jeunes et service civique



Couverture sociale des populations fragiles

LES SIX PILIERS DU PND 2021-2025 :

- 1 Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;
- 2 Développement du capital humain et la promotion de l'emploi ;
- 3 Développement du secteur privé et de l'investissement ;
- 4 Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
- 5 Développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique ;
- 6 Renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'Etat et la transformation culturelle ;

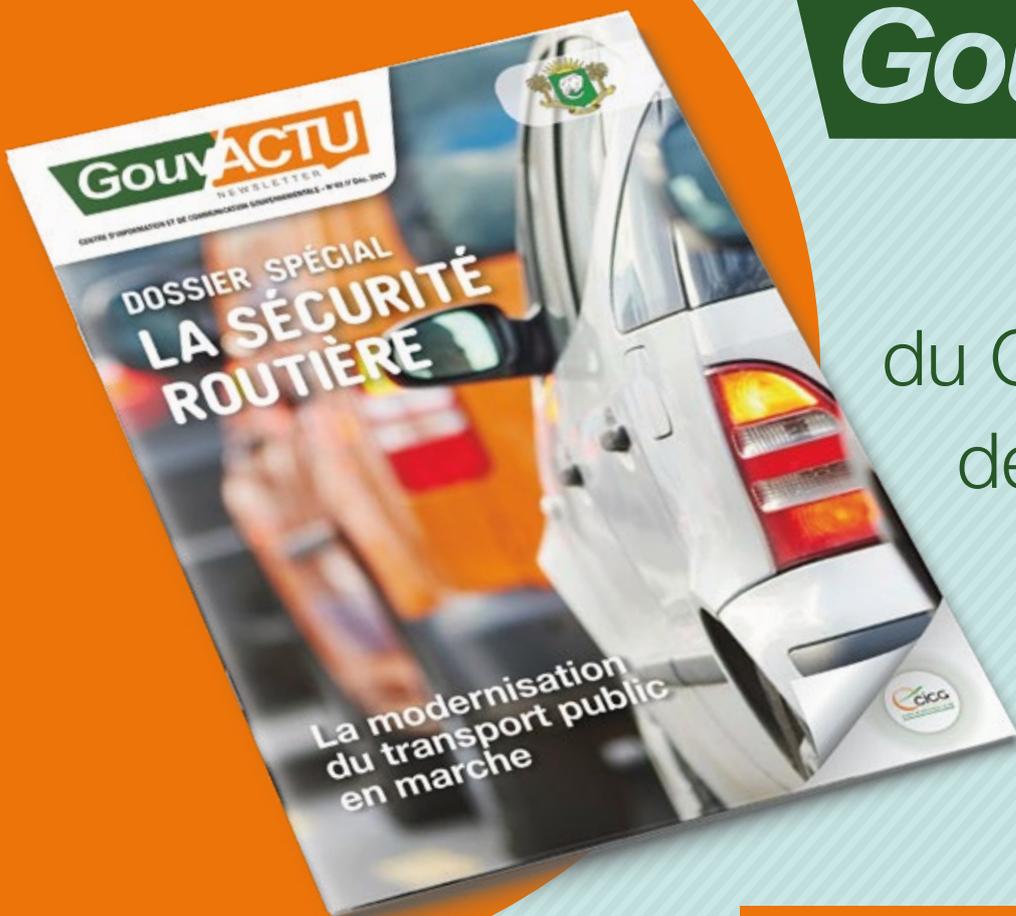
Pour financer la mise en œuvre de ce plan, l'Etat doit mobiliser environ 59 000 milliards de FCFA.



GouvACTU

NEWSLETTER

La **Newsletter**
du Gouvernement
de Côte d'Ivoire



INSCRIVEZ-VOUS



Scannez le QR Code

Pour ne rien rater
de l'actualité
gouvernementale !



www.gouv.ci



cicg
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale



➔ LUTTE CONTRE LA FRAGILITÉ DANS LES ZONES FRONTALIÈRES DU NORD

Dans le cadre de la lutte contre les risques terroristes, le Gouvernement a décidé, en plus des mesures sécuritaires qui permettent à ce jour de préserver la paix et la sécurité, de mettre en œuvre un programme spécial dans les zones frontalières du nord, notamment dans les régions du Bounkani et du Tchologo. A cet effet, il ambitionne d'amplifier les actions sociales et de mettre en place un écosystème de vie, intégrant des conditions améliorées de création d'activités génératrices de revenus :

ÉDUCATION



Les activités de recrutement d'enseignants, de construction de salles de classe et d'équipement en tables-bancs et latrines pour les régions de Bounkani et du Tchologo nécessitant un coût global de 22,9 milliards de FCFA.

SANTÉ



Les travaux de construction et d'équipement d'Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC), de laboratoires, de pharmacies et d'acquisition de véhicules dans les zones d'urgence induisant un coût global de 51,7 milliards de FCFA.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)/SOUTIEN AUX INDIGENTS



Le soutien à l'endroit des ménages dans les régions du Tchologo et du Bounkani, va se traduire par un accompagnement à l'accès à la Couverture Maladie Universelle.

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ



Le programme d'électrification dans le Bounkani et le Tchologo vise à couvrir 521 localités dans les régions du Bounkani et du Tchologo. De façon spécifique, il s'agira d'électrifier 489 localités dans le Bounkani et 32 localités dans le Tchologo.

HYDRAULIQUE



Des travaux de remplacements (300 PMH), réparations (530 PMH) et maintenances (1500 PMH) de Pompes à Motricité Humaine dans le Bounkani, le Tchologo et la Bagoué.

LATRINISATION



La construction de 1140 latrines (séparées filles/garçons et enseignants/enseignantes) dotées de dispositifs de lavage des mains et d'espace d'hygiène pour les jeunes filles.

ENTRETIEN ROUTIER



La réalisation de travaux de reprofilage.

INSERTION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI DES JEUNES

Les objectifs visés concernent : l'accès au stage et à l'emploi des jeunes issus des régions du nord notamment la Bagoué, le Bounkani, le Folon, le Kabadougou, le Poro et le Tchologo. Les activités à mener concernent spécifiquement :



- L'offre d'opportunités dans le cadre des THIMO (Travaux à Haute Intensité de Main d'Oeuvre) à 1 735 jeunes chaque année du PSGouv 2 ;
- Le soutien dans le cadre des activités génératrices de revenus (AGR) à 3 100 jeunes chaque année ;
- L'offre d'opportunités de stages de qualification à 383 jeunes chaque année ;
- Le financement de l'entrepreneuriat à l'endroit des micros et petites entreprises (MPE) pour 1344 bénéficiaires chaque année et le financement de projets structurants au bénéfice de 4 900 jeunes ;
- L'offre d'opportunités dans le cadre des formations complémentaires qualifiantes (FCQ) pour 435 jeunes chaque année ;
- L'offre d'opportunités d'apprentissage à 800 jeunes chaque année ;
- Le soutien pour l'obtention de permis de conduire pour 1 570 jeunes chaque année.

AGRICULTURE



Ce volet vise à améliorer la productivité agricole à travers un appui aux producteurs, qui leur permettra non seulement d'avoir plus de revenus à parcelles inchangées, mais également d'accroître la production de contre saison et d'assurer une maîtrise des prix des produits vivriers sur le marché local .

RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES



L'objectif du Gouvernement est d'exploiter le potentiel halieutique des régions frontalières, afin d'y développer les activités liées à l'élevage.

GOUV' TALK

« **GOUV'TALK** » est votre tribune de discussion en ligne sur Facebook avec un membre du gouvernement sur des sujets d'actualité.

Suivez-nous en direct sur **@gouvci.official** tous les 2^{èmes} jeudis du mois à 15h (mensuel).



Jeudi 02 décembre 2021



Jeudi 13 janvier 2022



Jeudi 10 février 2022



Jeudi 10 mars 2022



➔ AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des ménages, le PSGouv 2 entend élaborer plusieurs projets :

ENTRETIEN ROUTIER



Pour accroître l'accessibilité des populations rurales à un réseau de routes praticables en toutes saisons en vue de favoriser la mobilité des populations, des biens et services et accroître l'accès aux services de base, ainsi qu'aux zones de production.

ACCÈS UNIVERSEL À L'ÉLECTRICITÉ



Avec pour ambition d'atteindre un taux de couverture de 100% sur la base du RGPH 2014.

ACCÈS À L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL



Pour renforcer l'autonomie et le bien-être des populations rurales.

ACCÈS À DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ



Pour réduire la proportion de la population habitant à moins de 5 Km d'un centre de santé, améliorer la disponibilité des poches de sang et de la couverture vaccinale chez les enfants de 0 à 11 mois, chez les femmes enceintes au titre de la lutte contre le tétanos/diphtérie et les jeunes filles, au titre de la lutte contre le cancer du col de l'utérus, favoriser l'utilisation de la thérapie de réhydratation par voie orale chez les enfants atteints de diarrhée.

ACCÈS AU LOGEMENT



Pour permettre à tous les citoyens ivoiriens d'avoir un toit indépendamment de leurs situations financières.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS



Pour contribuer à l'autonomie financière des populations rurales.

AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LE CADRE DU SWEDD



Avec des actions de réduction des inégalités liées au sexe et de promotion du genre.

MODERNISATION DU COMMERCE DES PRODUITS VIVRIERS



À travers la promotion de la balance dans les transactions. Il s'agit d'une part de moderniser le commerce et d'autre part de contribuer à la transparence dans les transactions commerciales des produits vivriers à travers l'utilisation de la balance.

➔ ÉDUCATION/FORMATION

Au chapitre de l'éducation et de la formation, le PsGouv 2 prévoit :

RECRUTEMENT DE 40 386 ENSEIGNANTS



Pour combler le déficit en enseignants à tous les niveaux d'éducation primaire et secondaire publics, de sorte à ramener le ratio « nombre d'élève par enseignant » dans des proportions acceptables.

CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE COLLÈGES ET LYCÉES



Pour faciliter l'accès à l'éducation aux élèves, notamment ceux dans les zones rurales, le Gouvernement a mis en place un programme de construction de 222 collèges de proximité.

ÉQUIPEMENT EN TABLES-BANCS DES ÉTABLISSEMENTS



Dans le contexte d'ouverture de nouvelles écoles combiné avec la livraison de 649.485 tables-banqs.

DISTRIBUTION DE MANUELS ET KITS SCOLAIRES



Dans l'optique de faciliter les conditions d'éducation pour les élèves du cycle primaire, le Gouvernement procède chaque année à la distribution gratuite de 66.377 manuels et de 12.173.036 kits scolaires.

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES ET LATRINISATION DES ÉCOLES



Pour accroître substantiellement le ratio d'écoles disposant de latrines, dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des élèves en milieu scolaire, et à sensibiliser les populations des milieux ruraux à la nécessité de maintenir un cadre de vie sain.

AMÉLIORATION DU NIVEAU D'ÉDUCATION DES POPULATIONS



Pour réduire le taux d'analphabétisation, le gouvernement prend en charge de 6.000 bénéficiaires par année de 2022 à 2024, formés avec l'appui de 200 alphabétiseurs à recruter et à former par an également.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

2,5 MILLIONS DE PERSONNES VONT BÉNÉFICIER DU RÉGIME D'ASSISTANCE MÉDICALE

La qualité des structures et des prestations de santé, la justice sociale et l'équité. Ce sont les trois exigences portées par la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle, un engagement majeur du Président de la République, Alassane Ouattara.

La CMU est un système de protection contre le risque maladie, obligatoire pour l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire, Ivoiriens comme non Ivoiriens.

A fin 2021, près de 3,2 millions de personnes étaient enrôlées. Selon les chiffres du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, 216 000 personnes économiquement faibles ou démunies ont déjà été enrôlées.

Il faut noter que tous les bénéficiaires du Programme "Filets sociaux productifs" seront pris en compte par le Régime d'Assistance Médicale.

Le processus de ciblage des ménages indigents a débuté depuis 2017 et s'étend progressivement à l'ensemble des localités du pays. Il doit s'achever en 2025. A la fin de cette opération, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) aura un effectif de 2,5 millions de personnes à prendre en charge dans le cadre du Régime d'Assistance Médicale de la CMU.

Dans les districts sanitaires d'Issia, de Yamoussoukro et de Dabakala, par exemple, 93 614 personnes au total ont été identifiées comme indigentes.

Les services de protection sociale du Kabadougou (Nord-ouest), en lien avec la représentation locale de la CNAM, ont conduit en décembre 2021 une opération d'enrôlement de personnes bénéficiant du régime non contributif.

Dans cette région, 12 091 personnes reconnues comme indigentes, qui ont bénéficié ou bénéficient des filets sociaux productifs, ont été prises en compte.

Dans le Bounkani (Nord-est), l'Etat va payer les cotisations de 44 197 personnes indigentes. Dans le Tchologo (Nord), 68 245 indigents bénéficieront de la subvention de l'Etat pour le paiement de leurs cotisations de la CMU.

A la CNAM, on estime à 12 milliards de FCFA, le montant que l'Etat devra déboursier en 2022 pour financer le Régime d'Assistance Médicale.

Le panier de soins de la CMU comprend les actes médicaux suivants : les consultations généralistes (consultations effectuées par les médecins généralistes et spécialistes, les infirmiers et sage-femmes diplômés d'Etat), les consultations et soins des urgences médico-chirurgicales (prise en charge immédiate aux urgences des hôpitaux des patients dont le pronostic vital est engagé) et les hospitalisations médicale et chirurgicale (frais de séjour des patients dont l'état de santé nécessite une hospitalisation).

Ce panier de soins permet de prendre en charge les principales problématiques de santé publique rencontrées, ainsi que leurs traitements médicamenteux à des coûts accessibles à toutes les populations résidentes en Côte d'Ivoire.



LE GUICHET DES PRETS
Inscris-toi et sou mets ton plan d'affaires simplifiés sur www.fasi.ci
Inscription à partir du Jeudi 25 Novembre 2021
Cette action est totalement gratuite

98197

FASI

ON ESTIME À 12 MILLIARDS DE FCFA, LE MONTANT QUE L'ETAT DEVRA DÉBOURSER EN 2022 POUR FINANCER LE RÉGIME D'ASSISTANCE MÉDICALE

L'opérationnalisation de la CMU a démarré le 1er octobre 2019. Pour accompagner la mise en place, l'Etat a réalisé de nombreux investissements afin de financer la réalisation d'infrastructures sanitaires, mais aussi le recrutement des ressources humaines adaptées. Le Président de la République avait, ainsi, annoncé dans son message à la Nation du 31 décembre 2018, la construction, la réhabilitation, l'équipement et le rééquipement de près d'une cinquantaine d'établissements hospitaliers et 600 centres de santé.

Le gouvernement poursuit son vaste programme de construction, de réhabilitation et de modernisation des centres hospitaliers universitaires (CHU), des hôpitaux régionaux et généraux, et des centres de santé.

Ces investissements massifs ont pour objectif de mettre le pays à niveau. Ainsi, le 29 janvier 2020, le gouvernement a décidé de mobiliser 65,5 milliards de FCFA pour le renforcement des hôpitaux de première référence du Grand Abidjan, qui bénéficieront de travaux de rénovation, d'extension des capacités d'accueil et de nouveaux équipements techniques.

La CMU a été instituée par la loi n° 2014-131 du 24 mars 2014.



"GRÂCE À LA CMU, CONSULTATION NE PEUT PLUS FINIR MON ARGENT"

COTISE 1000F/MOIS & PROFITE DE 70% DE PRISE EN CHARGE

CNAM



➔ INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET SERVICE CIVIQUE

Dans l'optique de favoriser l'insertion des jeunes et le service civique, plusieurs projets seront déroulés :

ACCÈS AU STAGE ET EMPLOI DES JEUNES



Incluant la promotion de l'entrepreneuriat, le développement des compétences, la mise en stage, les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO).

« ÉCOLE DE LA SECONDE CHANCE »



Un programme qui vise à donner des opportunités aux jeunes ayant pu acquérir des compétences professionnelles pour pouvoir s'insérer au plan professionnel, en trois phases : la formation, la mise en stage et l'appui à l'insertion.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE



Axé sur les élèves amenés à interrompre leurs parcours dans l'enseignement de base, à travers une « académie des talents ».

PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT TOUT EN AMÉLIORANT L'AUTONOMISATION ET L'EMPLOYABILITÉ DES PROMOTEURS



Afin de la structuration de filières dans des activités florissantes.

PROMOTION DU SERVICE CIVIQUE



Pour apporter une réponse adéquate et durable à la problématique de l'incivisme.

VALORISATION DU TRAVAIL DOMESTIQUE CONFORMÉMENT AUX NORMES DU TRAVAIL DÉCENT



Pour renforcer l'employabilité et traitement du personnel domestique.

➔ COUVERTURE SOCIALE DES POPULATIONS FRAGILES

En termes de couverture sociale des populations fragiles, il sera question des projets de :

FILETS SOCIAUX



Matérialisant la solidarité nationale au profit des populations les plus défavorisées, à travers l'octroi de transferts monétaires directs de 36 000 FCFA/trimestre à des ménages pauvres.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)/ SOUTIEN AUX INDIGENTS



Permettant à l'Etat de participer aux cotisations des indigents pouvant éprouver de grandes difficultés, quant au paiement des prestations de la CMU.

GRATUITÉ CIBLÉE DES SOINS



Offrant à titre gracieux, certaines prestations, services et actes médicaux aux femmes enceintes dans le cadre de consultations prénatales et postnatales, des accouchements et leurs complications, de la prise en charge du paludisme grave, de même qu'aux enfants de 0 à 5 ans y compris l'anémie, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)



Visant pour l'Etat à s'assurer que les populations bénéficient effectivement de la couverture maladie.

ACCÈS AUX CENTRES SOCIAUX



Aspirant à un maillage territorial en termes d'implantation de Centres Sociaux pour en faciliter l'accès aux populations concernées.

TOUT SAVOIR SUR

« **TOUT SAVOIR SUR...** » est un rendez-vous hebdomadaire pour donner la bonne information, répondre aux questions sur un sujet d'actualité, faire connaître un service de l'administration publique....

#toutsavoirsur

**Suivez-nous en direct sur @gouvci.official
tous les mardis à 15h.**



www.gouv.ci



101



BON À SAVOIR

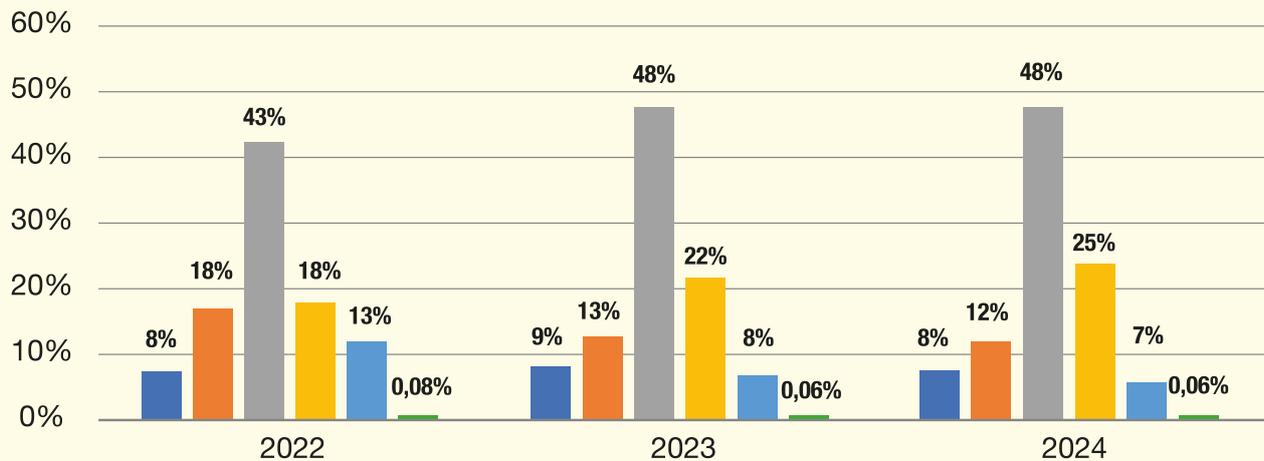
Comment le PSGouv est-il financé ?

Le PSGouv 2022-2024, par son ambition relative aux objectifs du Gouvernement en 2025, nécessitera un financement global de 3 182,4 milliards de FCFA dont 574,2 milliards de FCFA en 2022, 1297,1 milliards en 2023 et 1 311 milliards en 2024.

Reparti comme suit :

- 265,9 milliards de FCFA dont 35,62 milliards en 2022, 118,8 milliards en 2023 et 111,4 milliards en 2024 pour **la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord** ;
- 494,9 milliards de FCFA avec 162,2 milliards en 2022, 161,1 milliards en 2023 et 171,6 milliards en 2024 dans **l'Education et la Formation** ;
- 1 509,7 milliards de FCFA dont 273,8 milliards en 2022, 618,5 milliards en 2023 et 617,4 milliards en 2024 pour **l'Amélioration des conditions de vie en milieu rural** ;
- 654,5 milliards de Fcfa au titre du PSGouv 2022-2024 dont 43,9 milliards en 2022, 294,2 milliards de Fcfa en 2023 et 316,4 milliards en 2024 pour **l'Insertion professionnelle des jeunes et le service civique** ;
- 255,3 milliards de Fcfa dont 58,2 milliards en 2022, 103,8 milliards en 2023 et 93 milliards en 2024 pour la **Couverture sociale des populations fragiles** ;
- 2 milliards dont 500 millions en 2022 et 750 millions respectivement en 2023 et 2024 pour la **Coordination et le suivi**.

Figure 1 : Répartition du budget par axe

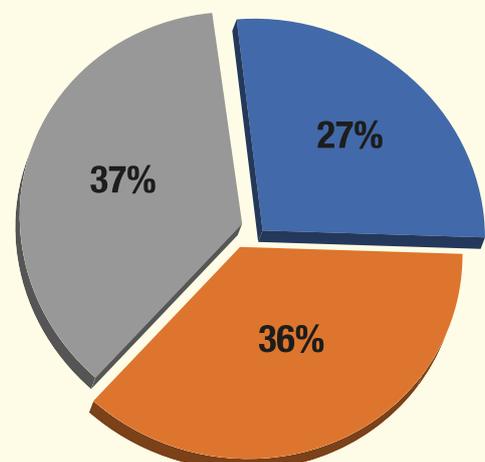


- Axe 1 : Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord
- Axe 2 : Education/Formation
- Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des ménages
- Axe 4 : Insertion professionnelle des jeunes et service civique
- Axe 5 : Couverture sociale des populations fragiles
- Coordination et suivi



Figure 2 : Répartition du budget par année

- 2022
- 2023
- 2024



BON À SAVOIR (suite)**Quel comité de pilotage pour le PSGouv 2 ?**

Dans le but d'éviter toute dilution de responsabilité et d'écartier la possibilité d'existence d'actions ou d'activités non couvertes par une responsabilité pleine d'un des acteurs de la chaîne d'exécution, le PSGouv 2 sera piloté selon l'approche suivante :

- La mise en œuvre des activités par les Ministères techniques et structures concernées, y compris la passation des marchés, l'exécution financière, le suivi opérationnel ;
- La production de rapports mensuels par les Ministères et structures concernées selon le modèle et les canevas élaborés par la Coordination Générale, qui en assurera la consolidation et la cohérence ;
- La publication de rapports synthétiques semestriels sur le PSGouv 2.

La fonction de coordination se verra renforcée par :

- La mise en place d'une cellule technique de coordination, dirigée par un Secrétaire permanent, qui assurera un suivi quotidien avec les projets, y compris des visites de terrain pour s'assurer de la réalité vécue par les populations ;
- La conduite d'enquêtes de satisfaction et d'enquêtes d'impact des actions mises en œuvre dans le cadre du PSGouv 1 ;
- Le renforcement de la Communication, en liaison avec le CICG, y compris à travers le recrutement d'une personne ressource pour l'animation du site Internet et des actions du PSGouv sur les médias sociaux.

Quel est le cadre de gouvernance du PSGouv 2 ?

Le cadre gouvernance du PSGouv 2 comprend :

- Le Conseil des Ministres qui adopte le programme, examine sur une base trimestrielle, un rapport d'exécution prenant en compte le point d'avancement physique et la situation d'exécution financière. Le Comité de Pilotage, présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre et comprenant les Directeurs de Cabinet des Ministères techniques impliqués, des représentants des Collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Il examine au préalable, les rapports d'avancement préparés par la Coordination Générale avant présentation en Conseil des Ministres et se réunit pour examiner toute question dont l'urgence nécessite l'avis du Comité ;
- La Coordination Générale est l'organe de suivi opérationnel, qui élabore des notes mensuelles destinées au Premier Ministre, sur la base des rapports mensuels préparés par chaque entité ;
- Le Coordonnateur Général sera assisté d'une cellule technique de coordination, dirigée par un Secrétaire permanent, qui travaillera au quotidien avec les Ministères et les structures d'exécution ;
- Les Ministères/Structures publiques, pour veiller à l'exécution quotidienne des activités du PSGouv. A cet effet, les membres du Gouvernement, dans le cadre des réunions de Cabinet internes, font des points d'avancement hebdomadaires de l'évolution des mesures et supervisent la mise en œuvre opérationnelle des activités. De même, les Directeurs de Cabinet, en leur double qualité de points focaux principaux et de membres du Comité de Pilotage, s'assurent de l'exécution effective des mesures relevant de leurs Ministères et coordonnent l'élaboration des rapports mensuels et trimestriels sectoriels ainsi que la mise à jour de l'outil de suivi.

En appui aux Ministères/Structures publiques, la Coordination Générale du PSGouv tient des réunions régulières de suivi selon les besoins, pour trouver des solutions aux problèmes spécifiques.



Le Programme Social du Gouvernement PSGouv 2022-2024 est un programme ambitieux.

Il doit permettre d'accélérer l'amélioration de l'ensemble des indicateurs sociaux et de consolider l'approche résultat qui a caractérisé le PSGouv depuis sa mise en place.



R É P U B L I Q U E D E C Ô T E D ' I V O I R E



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !



Super Héros de La Vie



**Nous ouvrons du lundi au samedi
de 08H À 12H.**

Contactez-nous au 01 40 03 47 42
ou écrivez-nous directement dans
la messagerie de la page Facebook
Centre National de Transfusion
Sanguine -CNTS Côte d'Ivoire.



www.gouv.ci 
      **101**

01 BP 12243 Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Villa n°27, îlot n°176 Abidjan-Cocody - Deux Plateaux Vallons,
Cité « Résidence Colombe » - Tél. : 27 22 51 14 38 / 27 22 51 16 23
Fax : 27 22 41 11 16 - Email : info@cicg.gouv.ci